

Nouveaux seuils franchis pour le Label ISR avec 321 fonds labellisés pour un encours de 121 milliards d'euros

Au 2 décembre 2019, 321 fonds ont reçu le Label ISR, totalisant un encours de plus de 121 milliards d'euros gérés par 59 sociétés de gestion françaises et étrangères.

Le Label ISR est un label d'Etat, le premier à avoir été institué en Europe. Lancé le 18 novembre 2016 par le ministre de l'Economie et des Finances suite aux initiatives menées par la profession et renforcées par celles de la place financière française, le Label ISR occupe désormais une place centrale dans l'univers de la finance durable.

Il offre aux investisseurs et épargnants une meilleure visibilité sur les produits ISR. L'obtention du Label est subordonnée au respect de la conformité des produits à un référentiel exigeant et précis, garantissant

A fin 2018, l'encours de la gestion ISR en France atteignait 417 milliards d'euros pour les fonds et mandats (dont 151 milliards pour les seuls fonds), signe du rôle désormais majeur de l'investissement responsable dans les orientations stratégiques de la place financière française.

Afin de faire connaître le label public français auprès d'un plus large public et dans la continuité des campagnes radios et d'affichage dans les gares de Lille, Lyon et Paris, une nouvelle campagne de promotion du label est visible sur les autobus de l'agglomération parisienne, depuis le 26 novembre 2019 et se poursuivra, à partir du 17 décembre, à Nantes, Bordeaux et de nouveau à Paris (voir images en annexe). Ces campagnes rappellent au grand public que le Label ISR lui permet aujourd'hui, via ses choix d'épargne, d'être acteur d'un monde plus responsable.